

Souss-Massa-Draâ : Plan d'action pour le développement durable

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-12-2010 23:57:24

Le Conseil de la région de Souss-Massa-Draâ (SMD) a tenu récemment la réunion de la session extraordinaire du mois de décembre.

Présidée par Brahim Hafidi, cette session a connu la présence de Mohamed Boussaid, wali de la région SMD et gouverneur de la préfecture d'Agadir-Idaoutanane. Ont participé aux travaux de cette rencontre qui se sont articulés, notamment, autour de l'étude instantanée de ladite stratégie de développement économique et social de la région SMD, les gouverneurs des provinces et des préfectures de la région, les députés parlementaires, les membres du Conseil et les chefs des services extérieurs. Cette rencontre qualifiée de "rétro-perspective", d'évaluation et d'information qu'a abritée la capitale de la région, la ville d'Agadir s'assigne, primordialement, la révélation du contenu de la stratégie et l'assimilation de ses axes prépondérants, de sorte à en faire un outil doté d'efficacité et d'exhaustivité et une feuille de route permettant l'accomplissement des étapes restant relatives à sa mise en oeuvre de cette stratégie, tenant en ample considération le respect des délais préalablement fixés.

Le président du Conseil a souligné que cette étude instantanée de la stratégie de développement économique et social, élaborée par un bureau d'études de renommée internationale, revêt une grande importance dans la mesure où, opérationnelle, elle permettra la bonne gestion des dossiers du Conseil. Au terme de cette réunion, B.Hafidi a procédé à la présentation des tendances, à celle des orientations et à celle, bien entendu, des dossiers inscrits dans les plans d'action de l'étude. Il a, ainsi, procédé à la présentation du bilan des avancées réalisées par l'ancien Conseil et à celle des données ayant été prises en considération dans l'élaboration des plans de développement dédiés à la région. Il a, pour ce faire, procédé à l'énumération des objectifs opérationnels assignés à travers le recours à l'élaboration de cette étude et qui se résument dans celle dudit bilan périodique perspectif, portant sur la mesure de l'impact et, également, sur les impératifs pouvant entraver la mise en oeuvre de ses axes, en vue, bien effectivement, de s'enquérir de l'état d'avancement des différents dossiers, projets et chantiers lancés par le Conseil sortant. A ce propos, les études permettent de conclure que 50% des dossiers programmés au terme de l'année 2004 ont pu emprunter leur petit bonhomme de chemin vers la réalisation, dont certains, néanmoins, qui sont en cours de réalisation et dont d'autres, ceux relatifs, notamment, aux secteurs sociaux et aux infrastructures de bases, représentant plus de 65% des dossiers "boitant" et qui n'ont pas pu, par conséquent, voire le jour.

Outre la vision intégrale révélant et déterminant, d'une manière lucide, les piliers du développement et permettant, aussi, la détermination des priorités, via l'adjudication de la région de positionnement parmi les trois régions les plus potentielles à l'échelle du Royaume, dans les différents domaines, sachant que le SMD se positionne, actuellement, en tant que deuxième pôle économique au niveau du pays et s'attribue le titre du leader dans certains secteurs productifs: celui de l'agriculture en l'occurrence, celui du tourisme et celui de la pêche maritime, considérés comme étant les secteurs-phares de l'économie de cette région. L'étude, a-t-il évoqué, a permis la génération d'un plan d'action le moindre que l'on en puisse dire est qu'il est ambitieux, il s'étale sur plusieurs années

et cerne plus de 50 dossiers qualifiés de prioritaires répartis sur tous les secteurs productifs et sur les domaines social, culturel et sportif.

Ces dossiers procureront, aux membres du Conseil, la possibilité de procéder, clairement et précisément, à la détermination de la nature des projets qui seront accrédités, dans l'avenir, par le Conseil lui-même. La mobilisation des engagements financiers nécessaires pour son opérationnalisation constitue l'un des défis majeurs à relever à travers l'autofinancement, le soutien ou pour ainsi dire la subvention de l'Etat ou via la conclusion de partenariats locaux, régionaux et/ou internationaux, noués avec des collectivités locales ou avec les organismes non gouvernementaux évoluant au niveau d'autres pays du monde. Un comité de pilotage sera créé et structuré pour veiller, sous la présidence du wali de la région, avec la représentativité au sein de ce comité du CRI et celle des ministères, au suivi des programmes inscrits dans le plan d'action. Cette structuration, a-t-on affirmé, reflète l'insistance sur la prodigalité de toutes les garanties pour la mise en oeuvre, dans les délais préalablement fixés, du plan.

Deux projets vitaux

Le wali de la région a rappelé, pour sa part, l'intérêt particulier qu'accorde Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la région SMD, qui se traduit à travers les visites royales, aux termes desquelles il a procédé au lancement et à l'inauguration d'une série de projets de développement. La ville de Ouarzazate a bénéficié de deux projets vitaux de grande envergure, dont le premier est relatif au lancement de la réalisation de la première station d'énergie solaire électrique. Ce projet est installé sur une superficie estimée à 2500 ha, qui permettra la production de 1150 Gwat par an avec une capacité de 500 Mégawat. Ce projet, il faut le souligner, s'inscrit dans le Plan solaire du Maroc et contribuera à la génération d'un nombre important de postes d'emploi en faveur de la population locale et contribuera, également, à la création d'une multitude d'activités parallèles. 25 MM de dirhams ont été débloqués pour la réalisation de ce projet. Le second projet, lui, porte sur la mobilisation des ressources hydriques superficielles et consiste en la pose de la pierre inaugurale pour l'édification, à la commune rurale de Tiyiouine, du barrage Tiyiouine, sur l'oued Iriri. Plus de 600 M de dirhams ont été injectés pour la réalisation de ce projet qui vise la lutte contre les inondations, la conservation de la terre et l'approvisionnement des provinces de Zagora et d' Ouarzazate en eau potable et, en corrélation, l'amélioration des conditions de vie de la population.

Infrastructures

Les études permettent de conclure que 50% des dossiers programmés au terme de l'année 2004 ont pu emprunter leur chemin vers la réalisation.

La région de SMD se positionne, actuellement, en tant que deuxième pôle économique au niveau du pays.

LE MATIN